

tion de notre journal ; toute personne qui nous enverra plusieurs noms d'abonnés sera de fait agent et aura droit comme tel à un numéro *gratis* ; il n'est pas besoin d'autre autorisation ni correspondance de notre part pour cet objet. Ceux de nos agents qui ont encore des comptes à régler nous rendraient un véritable service s'ils voulaient terminer au plus tôt ces minuties qui en s'accumulant remplissent nos livres et vident notre coffre-fort. Il en est parmi eux quelques uns dont la conduite plus qu'étrange pourra bien quelque jour régaler le public dès que les délais exigés par la politesse seront expirés. Pour ceux qui ont servi nos intérêts avec zèle (heureusement que ceux-là sont en grande majorité) nous les prions d'accepter nos remerciements sincères à défaut d'une reconnaissance plus substantielle.

➔ *Conditions et primes d'annonces.* Toute personne qui dans le cours du volume insérera dans le *Fantasque* des annonces au montant de £1, recevra le journal *gratis* jusqu'à la fin du même volume. Celles qui nous en fourniraient jusqu'au montant de £2, 10, outre un abonnement *gratis* auront droit à tirer de notre imprimerie de l'ouvrage jusqu'à la valeur de 15 chelins. Les annonces seront insérées aux mêmes taux que ceux des autres journaux. Il sera fait aux encanteurs une diminution de moitié à prendre en ouvrage d'impression.

Le prix du journal sera de 10 chelins par année payables d'avance par trimestres ou deux piastres et demie à la fin de l'année. Le port pour toute la province est de 5s.

Nous demandons pardon à nos lecteurs pour les avoir aussi long-tems entretenus de nous mêmes et de nos intérêts ; car cela les touche de fort près pour peu qu'ils tiennent à nous voir subsister long-tems. Nous nous sommes occupés aujourd'hui comme nous l'avons dit plus haut des faits matériels ; dans notre prochain nous nous occuperons des faits spirituels que nous tâcherons de rendre plus amusants.

Nous avons vu ces jours derniers un journal américain qui donne comme son opinion qu'à l'arrivée de lord Ashburton aux Etats Unis il faudrait s'emparer de lui, le mettre en prison l'accuser de haute trahison, le juger pour ce fait et le pendre s'il y a lieu. Voici les raisons que ce drôle d'yankee donne à l'appui d'un conseil aussi brutal. Il déclare que lord Ashburton, autrefois Alexandre Baring lors de son premier séjour en Amérique s'est fait naturaliser citoyen des Etats Unis, qu'en sa qualité d'américain il s'est rendu coupable de haute trahison en prêtant la défense d'une puissance étrangère. Le même journal voudrait de plus confisquer les biens qu'il possède aux Etats Unis pour liquider sa part de la dette de la banque de ce nom dont il fut un des actionnaires. Ces diables de Yankees quoi qu'on en dise sont capables de tout après avoir jugé McLeod, en dépit des rodomontades de John Bull.

A VENDRE A CE BUREAU. Les 2ème et 3ème volumes du FANTASQUE brochés ; prix pour le 2è volume 10s. ; pour le 3ème 15s. ou £1 pour les deux volumes.

LE REBELLE, Histoire Canadienne par Mr. Le Baron RÉGIS DE TROBRIAND, est maintenant en vente au bureau et chez les agents du *Fantasque* à Québec et à Montréal. Prix 1s. ou 10s. la douzaine. Transmis par la poste, franc de port 1s. 3d. Nos agents de la campagne qui croiraient pouvoir en placer dans leur voisinage et les autres personnes qui en désireraient feront bien de nous transmettre leurs demandes au plutôt, vu qu'il ne nous en reste qu'un nombre assez limité d'exemplaires.